

ROYAUME DE BELGIQUE  
MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE

**ECOLES TECHNIQUES ET PROFESSIONNELLES DU BORINAGE**  
Route de Valenciennes 58 — HORNU

**ENSEIGNEMENT SUPERIEUR PEDAGOGIQUE**  
de promotion sociale et de type court

SECTION Éducateurs  
Année scolaire 19 87 / 19 88

Le Jury chargé de procéder à l'examen de fin d'études et de délivrer le diplôme de Éducateurs

Vu la loi du 7 juillet 1970 relative à la structure générale de l'enseignement supérieur ;

Vu les lois relatives à l'enseignement technique et les arrêtés qui en assurent l'exécution ;

Attendu que le programme comporte les matières suivantes, réparties sur 2 années d'études : langue maternelle, mathématique, hygiène, secourisme, législation scolaire, psychologie, pédagogie, entraînement mental, méthodologie, technique de documentation et diffusion de l'information, dactylographie, administration, travaux manuels, éducation physique, sports, danses folkloriques, stages

Attendu que Monsieur DELLETRE Philippe, S., L. né(e) à Ath le 24 juin 1963 a satisfait aux conditions exigées pour participer à l'examen de fin d'études ;

Attendu qu'il termine ses études avec succès, et qu'il obtient en outre 79,1 pour cent du total général des points ;

Lui délivre le présent diplôme avec la mention Distinction

Hornu, le 22 juin 1988

Le Directeur,

AU NOM MINISTRE :

P. LE DIRECTEUR D'ADMINISTRATION  
Le Directeur général,

Le Président et les Membres  
du Jury,

L Titulaire,



Handwritten signatures in blue and black ink, including several illegible names and a signature that appears to be 'Blais'.

Handwritten signature in black ink, likely the signature of the holder (Titulaire).